



Ministère des Infrastructures,
des Transports terrestres et du
Désenclavement



Lancement Semaine Mondiale de la Sécurité routière 2023 #Repenserlamobilité

Union Africaine - 15 mai 2023

SOMMAIRE

01.

CONTEXTE DE
CRÉATION DE
L'ANASER

02.

ORGANIGRAMME

03.

DOMAINES
D'INTERVENTION

04.

MISSIONS

05.

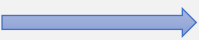
ORGANISATION ET
FONCTIONNEMENT

06.

RESSOURCES
FINANCIERES
ET CHARGES

Contexte de création (1/2)



•Diagnostic  Loi d'orientation et d'organisation des transports terrestres 03 juillet 2020 en son article 7

01



Le Décret n°2021-1507 du 16 Novembre 2021 marque la volonté de l'Etat du Sénégal de poursuivre des actions visant à atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies relatifs à la sécurité routière (souscription à la résolution spéciale n° A/RES/58/9 du 05 novembre 2015) et de s'aligner sur les directives communautaires de l'UEMOA n° 12/2009/CM/UEMOA du 25 septembre 2009

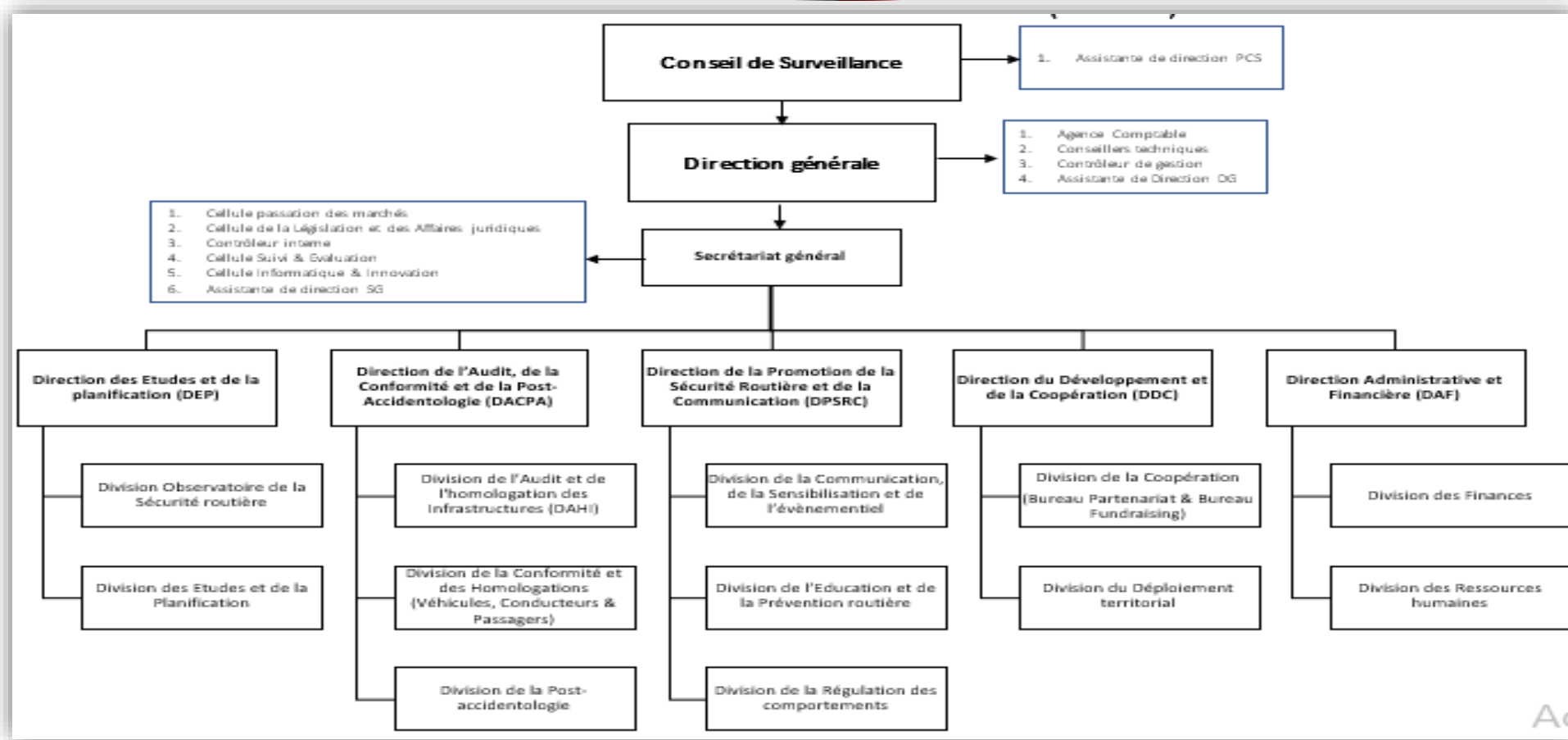
02

Contexte de création (2/2)

Réduire de 50% le nombre de décès et de blessures graves dus aux accidents de la route d'ici à 2030

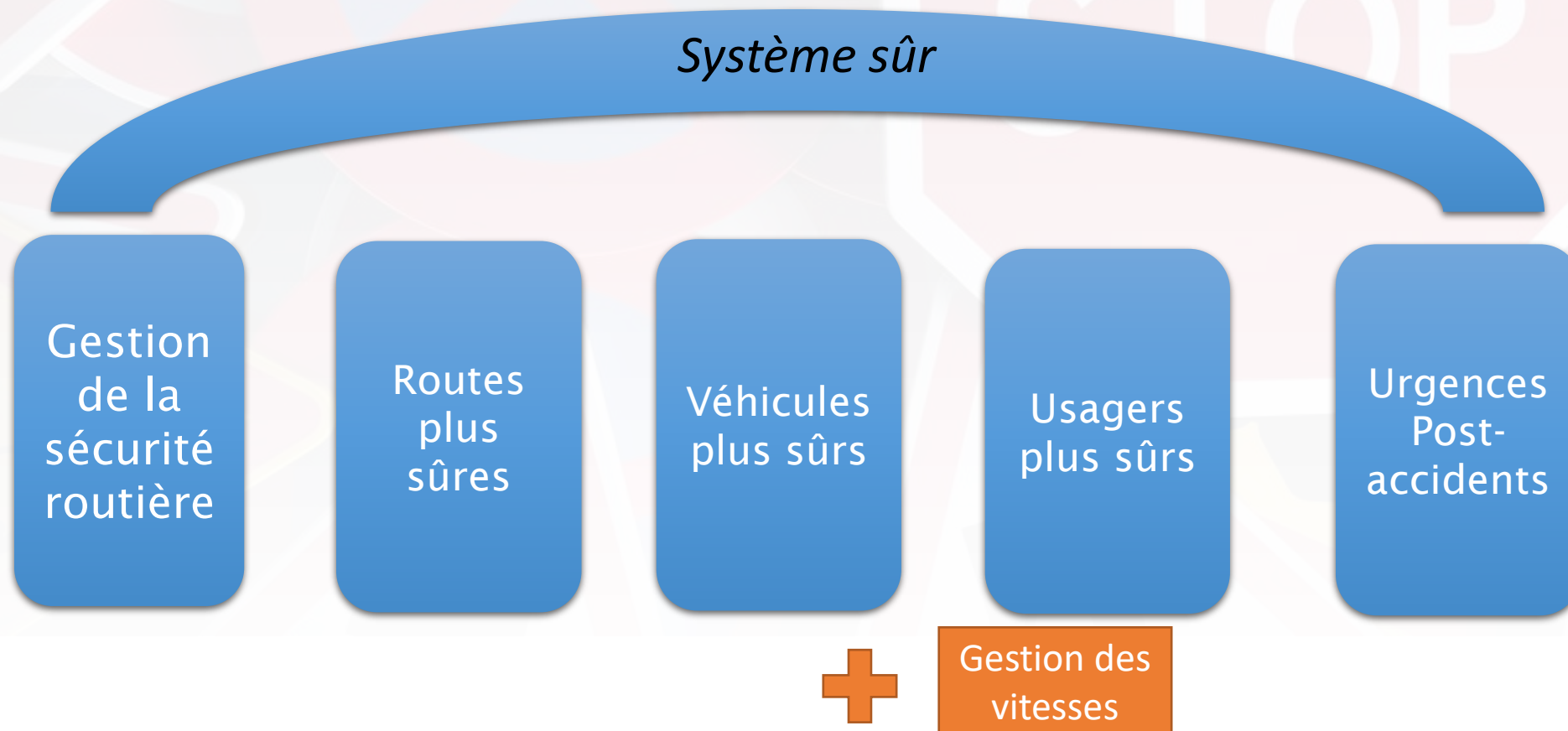
Mettre en place un schéma harmonisé de la sécurité routière dans les états de l'espace UEMOA

Organigramme de l'ANASER



Domaines d'intervention (1/2)

LE PLAN D'ACTION DE L'ANASER SERA ARRIMÉ AU PLAN MONDIAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2020-2030 (5 PILIERS +1 D'ACTIONS)



Domaines d'intervention (2/2)

La sécurité routière est un domaine transversale et multisectoriel

Gestion et coordination de la Politique et de la stratégie nationale de sécurité routière

Programmation et Plans d'investissement

Observatoire de la Sécurité Routière - Système d'Information sur les accidents

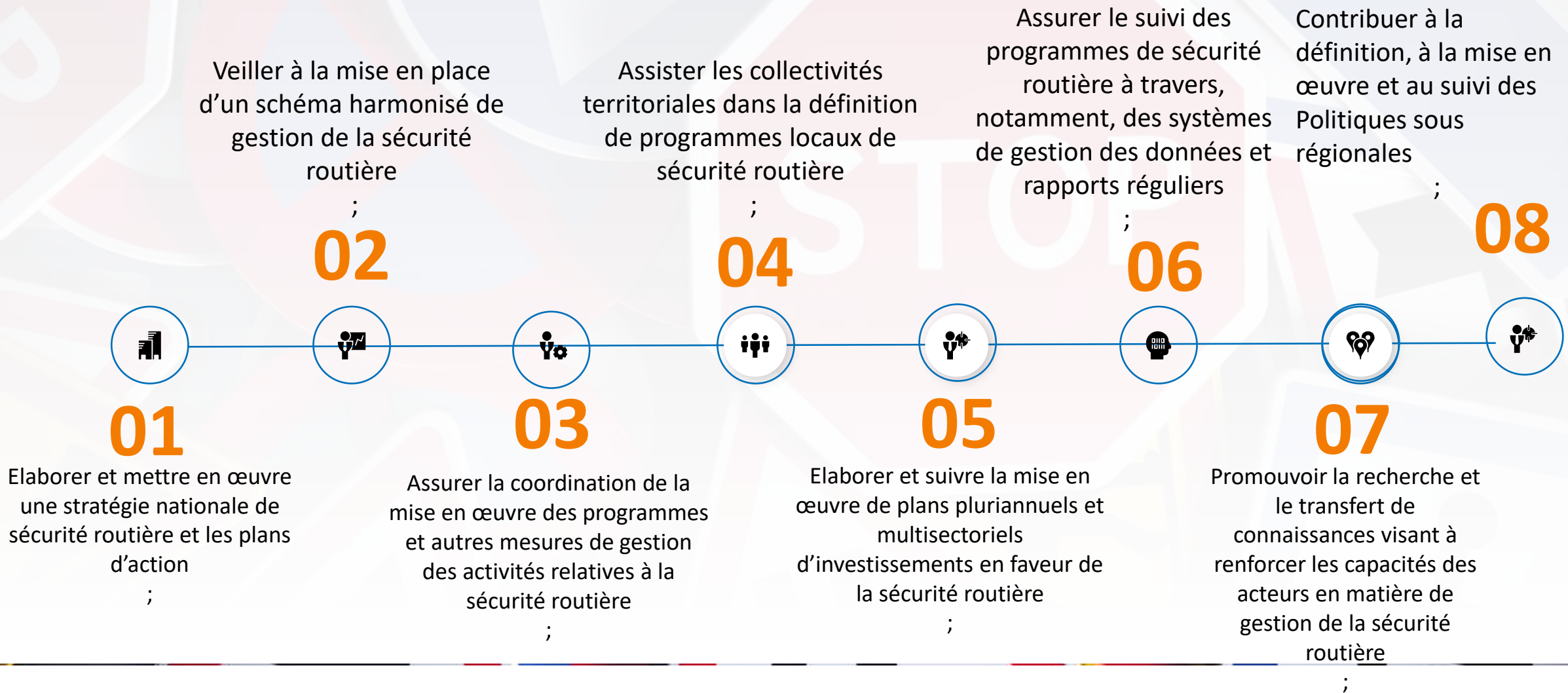
Sécurité des Infrastructures routières: études, inspections et Audits

Sécurité des véhicules: études et contrôle

Sécurité des usagers: éducation, communication, sensibilisation

Post-accidentologie

Missions de l'ANASER (Gouvernance)



Missions de l'ANASER (Domaines techniques: Usagers/routes/véhicules)

Assurer des activités de contre-expertise en matière de visite technique des véhicules automobiles

09



10

Mener, en rapport avec les services concernés, des opérations de contrôle routier

Réaliser les audits et inspections de sécurité des infrastructures routières

11



Etudier et analyser les dispositifs et mécanismes de conformité et prodiguer des conseils, notamment dans la conception et l'utilisation des réseaux, l'application des règlements concernant les véhicules, les conducteurs et transporteurs commerciaux, ainsi que les mesures de rétablissement et de traitement après l'accident.



12

Participer à l'homologation des infrastructures routières

13



Organisation et fonctionnement



Conseil de surveillance

01

Organe de délibération, de supervision et de contrôle des activités de l'ANASER

Organes



Direction générale









02

Organe exécutif

Conseil de surveillance

Attributions: Organe de délibération, de supervision et de contrôle des activités de l'ANASER

Membres:

-  **01** un représentant du Président de la République
-  **02** un représentant du ministre chargé des Forces armées ;
-  **03** un représentant du ministre chargé de l'Intérieur ;
-  **04** un représentant du ministre chargé des Finances ;
-  **05** un représentant du ministre chargé de la Justice ;
-  **06** un représentant du ministre chargé des Transports routiers ;
-  **07** un représentant du ministre chargé de l'Education ;
-  **08** un représentant du ministre chargé de la Santé ;
-  **09** un représentant des associations d'usagers des transports routiers.

Direction générale

L'ANASER est dirigé par un Directeur général nommé par décret. Il est assisté par un Secrétaire général nommé par décret

Attributions:

Il est investi du pouvoir de décision nécessaire à la bonne marche de l'ANASER et veille à l'exécution des décisions du Conseil de Surveillance et des autorités de tutelle

RESSOURCES FINANCIERES ET CHARGES (1/2)

RESSOURCES



la dotation budgétaire globale annuelle allouée par l'Etat;



Des produits de ses participations financières ;



les ressources mises à disposition par le Fonds d'Entretien routier



Des subventions, dons, legs, et produits divers ;



les ressources mises à disposition par le Fonds de développement des transports terrestres



et toute autre ressource autorisée par les lois et règlements.

RESSOURCES FINANCIERES ET CHARGES (2/2)

CHARGES



**Les dépenses de
fonctionnement**



**Les dépenses
d'investissement**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Dakar, 15 mai 2023

« La sécurité routière, une affaire de tous »